



Intégration des enfants handicapés

En tant que maman d'un garçon autiste de 6 ans, je souhaite réagir à l'article du « Courrier » du 15 février 2006, par rapport à l'intégration des enfants handicapés à l'école et le combat de leurs parents. Je soutiens de toutes mes forces les démarches de ces parents en ajoutant toutefois que l'école publique doit s'ouvrir à toutes formes de différences et de handicaps. L'autisme, par exemple, n'est pas un handicap mental mais un trouble du comportement (on parle aussi de troubles envahissants du développement TED). Malgré cela, les difficultés que nous, parents d'enfants autistes, rencontrons pour mettre notre enfant à l'école sont les mêmes et sans la collaboration de l'enseignant l'intégration relève de l'utopie.

Afin que mettre son enfant à l'école ne ressemble plus au parcours du combattant, je souhaite vraiment que la génération future de parents d'enfants différents ne soit plus confrontée ni au refus ni au choix limité (intégration partielle) pour mettre leur enfant à l'école (qu'ils paient d'ailleurs dans leurs impôts comme tout le monde) mais qu'ils aient le droit et même le devoir d'y conduire cet enfant.

Marie-Christine Schorpp-Müller,
maman de Maximilien, 6 ans, autiste,
heureux et épanoui d'aller à l'école
enfantine des 5 ans de Marin.

Informations sur le site internet: www.autisme-neuchatel.ch; ou le forum: www.autisme-suisse.ch/forum